



# Développement économique

Rapport annuel  
2013-2014





# Développement économique

Rapport annuel  
2013-2014

---

## **Développement économique**

### **Rapport annuel 2013-2014**

Place Chancery  
C.P. 6000  
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

ISBN 978-1-4605-0600-4 (édition imprimée)  
ISBN 978-1-4605-0601-1 (PDF: English)  
ISBN 978-1-4605-0602-8 (PDF: française)  
ISSN 2368-4984 (édition imprimée)  
ISSN 2368-4674 (PDF: English)  
ISSN 2368-4682 (PDF: française)

10067



---

L'honorable Graydon Nicholas  
Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

J'ai le privilège de vous présenter le rapport annuel du ministère du Développement économique du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier du 1er avril 2013 au 31 mars 2014.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Lieutenant-Gouverneur, l'assurance de ma très haute considération.



Richard (Rick) Doucet  
Ministre

---

Rick Doucet  
Ministre du Développement économique

Monsieur (ou Madame),

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère du Développement économique pour l'exercice financier de 2013-2014.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre (ou Madame la Ministre), l'expression de mes sentiments distingués.



Denis Caron  
Sous-ministre

---

---

---

---

# Table des matières

<b>Message du ministre</b> . . . . .	<b>1</b>
<b>Message du sous-ministre.</b> . . . . .	<b>2</b>
<b>Faits saillants</b> . . . . .	<b>3</b>
<b>Priorités stratégiques.</b> . . . . .	<b>4</b>
Gestion stratégique . . . . .	4
Les approches du Schéma stratégique . . . . .	4
Schéma stratégique du ministère . . . . .	4
<b>Mesures du rendement</b> . . . . .	<b>5</b>
<b>Survol des opérations du ministère.</b> . . . . .	<b>8</b>
<b>Information financière</b> . . . . .	<b>13</b>
<b>Résumé des activités de recrutement</b> . . . . .	<b>14</b>
<b>Résumé des projets de loi et des activités législative.</b> . . . . .	<b>15</b>
<b>Résumé des activités liées aux langues officielles.</b> . . . . .	<b>16</b>
<b>Résumé des recommandations du bureau du vérificateur général</b> . . . . .	<b>18</b>

---

---

---



---

# Message du ministre

La mission du ministère du Développement économique est de stimuler la croissance économique afin de rendre le Nouveau-Brunswick plus prospère.

La refonte du rapport annuel de cette année fait partie d'une approche pangouvernementale visant à mettre l'accent sur le rendement, ce qui permet, entre autres, au Ministère de mesurer ses progrès afin d'atteindre ses objectifs, conformément aux thèmes stratégiques établis par le gouvernement.

Le ministère du Développement économique a offert divers programmes financiers répartis dans quatre programmes clés : Programme d'aide financière à l'industrie (PAFI), Programme de croissance des entreprises du Nouveau-Brunswick (PCENB), Programme d'adoption et de commercialisation de technologie (PACT) et Programme d'expansion des exportations (PEE).

Dans le cadre de son mandat visant à travailler avec les petites et les moyennes entreprises du Nouveau-Brunswick, le Ministère a augmenté le financement dans les trois programmes clés suivants au cours de l'exercice de 2013-2014 : INNOVE, Programme de croissance des entreprises du Nouveau-Brunswick et Programme d'expansion des exportations. Ces programmes sont offerts dans les cinq bureaux de district et les sept bureaux satellites du Ministère afin de mieux servir nos clients.

Le Ministère a organisé plusieurs missions commerciales et a aidé des entreprises du Nouveau-Brunswick à repérer de nouveaux marchés de produits et des possibilités de partenariat sur les marchés internationaux.

Le Ministère continuera à miser sur des partenariats gouvernementaux, universitaires et d'affaires pour améliorer la croissance économique dans la province.

M. Rick Doucet  
Développement économique

---

# Message du sous-ministre

J'ai l'honneur de fournir le présent rapport annuel qui décrit le mandat, les activités et les faits saillants de 2013-2014.

En 2013-2014, le ministère du Développement économique a bien appuyé le programme, la vision et les engagements du gouvernement.

Le plan d'action de développement économique a été appuyé en partie par la mise en œuvre de la stratégie d'exportation « Développer les marchés mondiaux ». Parmi d'autres initiatives, un plan de marketing et de communication visant à appuyer les exportateurs du Nouveau-Brunswick a été terminé.

Les services régionaux ont été décentralisés pour favoriser la prise de décisions à l'échelle locale. Le Ministère a collaboré avec des conseils consultatifs d'affaires régionaux pour comprendre les besoins des régions. Les programmes financiers ont été ajustés afin qu'ils répondent davantage aux besoins.

Les ressources ont été axées sur les secteurs traditionnel et de croissance comme le bois à valeur ajoutée, la technologie de l'information et des communications, et la fabrication industrielle. De plus, des mesures ont été prises pour aider les grands exportateurs.

Les cadres supérieurs ont appuyé directement le renouvellement du gouvernement et le processus d'excellence du rendement à l'échelle ministérielle et par le leadership de l'équipe chargée du thème « Une économie plus forte ».

La culture et les processus du Ministère correspondaient à la stratégie du gouvernement. Nous avons également élaboré un schéma stratégique, un plan d'action, un tableau de bord et des mesures pour favoriser une culture d'amélioration continue.

Je suis fier du service offert par les membres du personnel du Ministère et de leur engagement. Nous nous appuyerons sur le travail et les réalisations de 2013-2014 pour contribuer à la croissance économique et à la prospérité au Nouveau-Brunswick.

Denis Caron  
Développement économique

---

# Faits saillants

Mise en œuvre du plan du gouvernement visant à décentraliser le pouvoir décisionnel et à offrir plus de services à l'échelle régionale.

✱

Direction d'un processus à l'intention des intervenants afin d'obtenir des recommandations sur les activités de planification du développement économique régional.

✱

Développement de partenariats plus solides avec d'autres organismes de financement régionaux, ce qui a mené à un flux positif d'information et de communication.

✱

Organisation et coordination de sept missions de rapprochement, 42 missions à l'étranger, sept activités de formation sur l'exportation et deux activités spéciales ( Prix d'excellence en exportation et Prix Innove).

✱

465 entreprises et organismes de l'industrie Nouveau-Brunswick ont participé à des missions d'exportation, ce qui leur a permis d'être exposés à des marchés clés.

✱

Respect des engagements relatifs à la réglementation intelligente, en réduisant les dispositions obsolètes et d'autres dispositions du règlement.

✱

Respect des objectifs budgétaires du Ministère et dépenses de 1,9 million de dollars de moins que ce qui était prévu.

✱

À titre d'adopteur de la troisième vague, le Ministère a élaboré un schéma stratégique et un tableau de bord équilibré ainsi que des mesures de rendement à des fins de mises en œuvre en 2014-2015.

---

# Priorités stratégiques

## Gestion stratégique

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB) a instauré un système de gestion officiel qui met à profit les pratiques opérationnelles d'avant-garde en matière d'élaboration, de communication et de révision des stratégies. Grâce à ce processus, la fonction publique dispose d'une méthodologie ayant fait ses preuves dans les secteurs public et privé pour établir une stratégie.

Le système de gestion officiel commence par une vision stratégique. En 2013-2014, le gouvernement a exprimé sa vision par les thèmes d'une économie plus forte et d'une meilleure qualité de vie, tout en vivant selon nos moyens. Cette vision stratégique s'articule autour du Schéma stratégique, un outil permettant de cibler les axes d'intervention et de donner une orientation globale dans une optique d'amélioration.

## Les approches du Schéma stratégique

Le Schéma stratégique met l'accent sur ce qui est important pour les citoyens : stimuler la création d'emplois et accroître le nombre de gens qui travaillent, donner accès aux programmes et services nécessaires et veiller à ce que les fonds publics soient utilisés de manière optimale.

La perspective financière tient compte des exigences financières dont nous avons besoin pour appuyer de façon durable l'engagement pris auprès des citoyens. Cette dimension financière s'attache principalement à soutenir le secteur privé afin de stimuler la croissance, de s'assurer que le gouvernement vit selon ses moyens en établissant un budget viable et de financer les programmes prioritaires pour contribuer à améliorer la qualité de vie des citoyens.

Les processus internes constituent l'action directe que doit prendre le gouvernement pour réaliser la vision. Ces processus constituent les améliorations stratégiques que le gouvernement doit mettre en œuvre avec succès pour concrétiser la vision. Chaque ministère établit ses propres objectifs et priorités, au regard des thèmes stratégiques définis, de manière à les harmoniser à ses programmes et ses besoins particuliers.

Les catalyseurs veillent à ce que le GNB soit prêt à exécuter la stratégie au moyen du processus interne. Les dirigeants et les employés doivent acquiescer et adopter des comportements qui font participer autrui pour assurer la réussite des projets stratégiques. Les dirigeants doivent avoir accès en temps opportun à des renseignements pertinents et de qualité pour prendre des décisions stratégiques, et la culture de l'excellence du rendement doit harmoniser et souligner l'apport des personnes qui participent à la réalisation de la stratégie.

## Schéma stratégique du ministère

Le ministère du Développement économique fait partie du troisième groupe de ministères qui adoptent le système officiel de gestion du GNB. Cette année, le Ministère a harmonisé ses efforts avec le thème stratégique du GNB « une économie plus forte » et a également mis sur pied une équipe de leadership formée de chefs de division et de certains cadres supérieurs pour orienter l'élaboration des premières mesures de rendement du Schéma stratégique et du tableau de bord ministériel à des fins de mise en œuvre en 2014-2015.

# Mesures du rendement

<b>Thème stratégique : Une économie plus forte</b>	<b>Mesures</b>
Favoriser les ventes à l'exportation du secteur privé	Commerce : ventes à l'exportation
<b>Thème stratégique : Une meilleure qualité de vie</b>	<b>Mesures</b>
<b>Thème stratégique : Vivre selon nos moyens</b>	<b>Mesures</b>
Respecter ou sous-utiliser le budget des dépenses	Rapport entre les dépenses réelles et les dépenses budgétées du ministère du Développement économique
<b>Catalyseurs (RH, TI, culture de l'excellence en matière de rendement)</b>	<b>Mesures</b>

---

## Thème stratégique

### Une économie plus robuste

#### Objectif de la mesure

Favoriser la croissance des entreprises du secteur privé

#### Mesure

Commerce : ventes à l'exportation

#### Description de la mesure

La mesure correspond à la valeur des exportations de produits internationaux

#### Rendement général

Inférieur à la référence. Les ventes à l'exportation de produits pétroliers ont diminué plus que prévu.

Référence : 14,81 milliards de dollars (2012)

Réel : 14,47 milliards de dollars (2013)

#### Raison d'être de cette mesure

Les ventes à l'exportation rapportent de l'argent au gouvernement provincial et sont un indicateur de croissance économique.

#### Quels projets ont été entrepris au cours de l'année de déclaration pour atteindre le résultat?

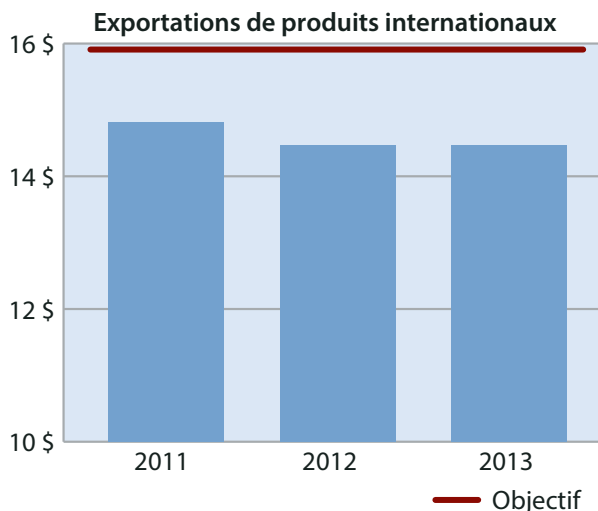
Mise en œuvre de la stratégie « Développer les marchés mondiaux »

La Direction de l'expansion des exportations s'est concentrée principalement sur les ventes à l'exportation dans les secteurs stratégiques. Cela a permis d'appuyer directement l'objectif « Favoriser la croissance des entreprises du secteur privé » du thème « Une économie plus forte » du gouvernement et la mesure relative aux ventes à l'exportation.

La Direction a dirigé la première année de mise en œuvre de la stratégie quinquennale « Développer les marchés mondiaux ». En retour, cette stratégie était une initiative de Rebâtir le Nouveau-Brunswick – Plan d'action de développement économique.

Une équipe commerciale intergouvernementale, pluriministérielle et interfonctionnelle a repris ses activités pour veiller à ce que l'on se concentre sur les objectifs communs et améliorer la coordination des services aux clients. L'équipe a également commencé à étudier les possibilités présentées dans l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG).

La Direction a continué à appuyer les exportations de bois à valeur ajoutée à destination de la Chine et a coordonné une mission publique privée au Brésil qui a permis de trouver des possibilités de ventes.



---

## Thème stratégique Vivre selon nos moyens

### Objectif de la mesure

Respecter ou sous-utiliser le budget des dépenses

### Mesure

Rapport entre les dépenses réelles et les dépenses budgétées du ministère du Développement économique

### Description de la mesure

Le rapport détermine si les dépenses du Ministère sont supérieures ou inférieures au budget. Le rapport dépassera 100 pour cent si les dépenses sont supérieures au budget et sera sous la barre des 100 pour cent si les dépenses sont inférieures au budget.

### Rendement général

Le budget du ministère du Développement économique, y compris la Société de développement régional, était de 101 373 000 \$ pour 2013-2014. À la suite d'une surveillance étroite des dépenses et des économies de coûts, le Ministère a terminé l'exercice financier avec un total de 99 427 000 \$.

Référence : 100 %

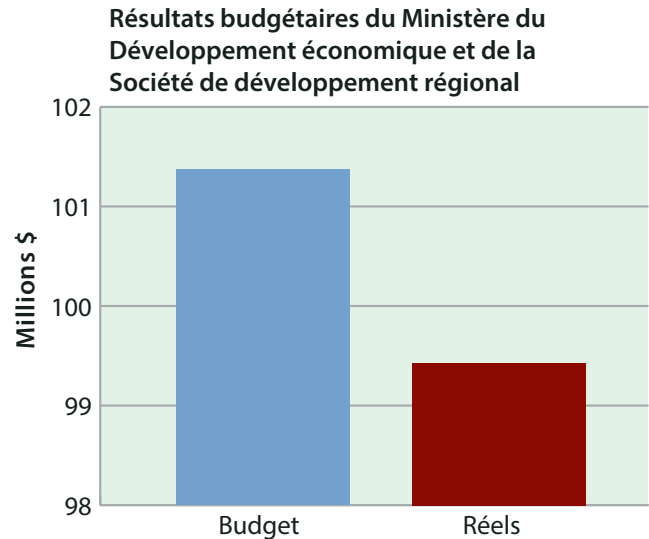
Réel : 98 %

### Raison d'être de cette mesure

L'indicateur mesure la capacité du gouvernement provincial de gérer ses dépenses par rapport au budget. Le gouvernement provincial doit s'assurer que les dépenses sont gérées conformément au budget et il doit être prêt à prendre des mesures correctives si l'on prévoit que les dépenses excéderont le budget en cours d'année.

### Quels projets ont été entrepris au cours de l'année de déclaration pour atteindre le résultat?

Les résultats découlent du fait que des économies de coûts ont été réalisées à la Division des services généraux, des économies relatives aux programmes ont été réalisées à la Division du développement des entreprises et du commerce, des économies ont également été réalisées à la Division du Développement local en raison d'un nouveau modèle de prestation qui ne cesse de croître et des économies ont aussi été réalisées en aide stratégique, principalement en raison du calendrier des projets.

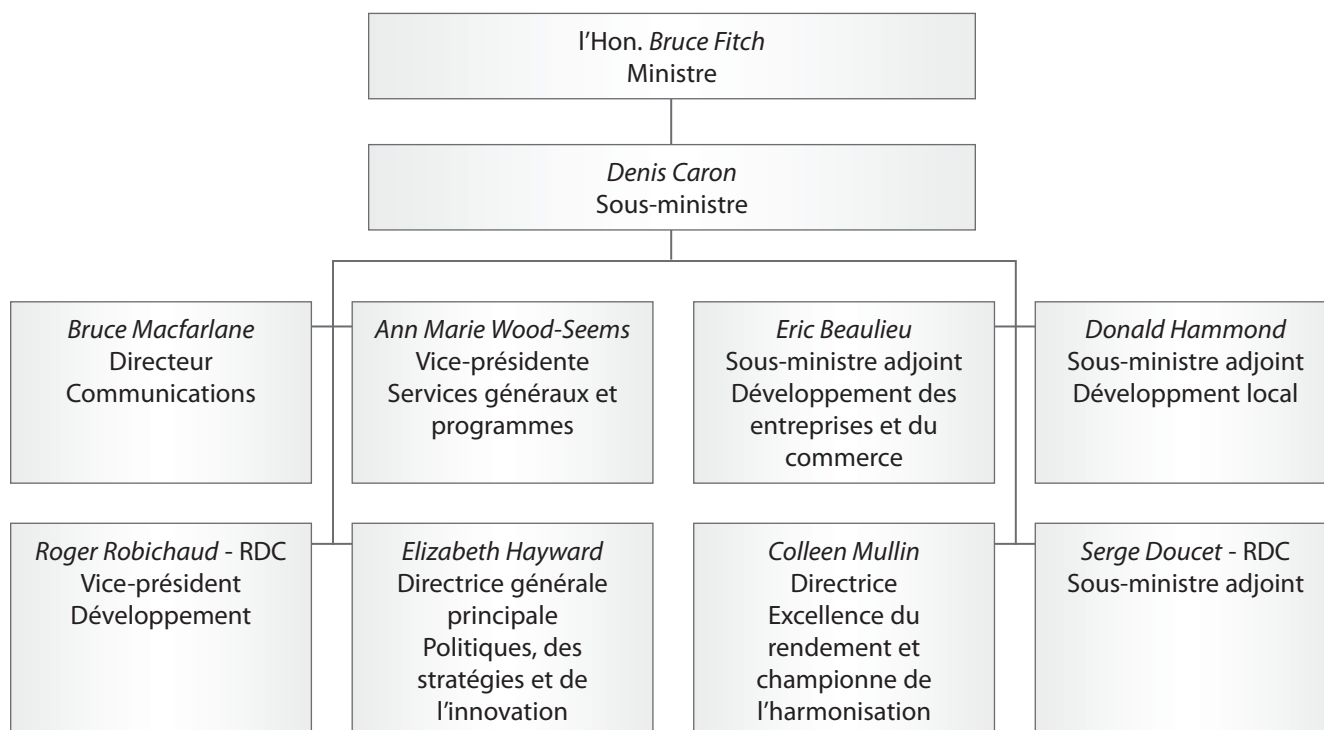


---

# Survol des opérations du ministère

Au cours de l'exercice 2013-2014, le Ministère a déployé la stratégie de développement économique du Nouveau-Brunswick en fonction des priorités clés :

- Rétention et expansion des entreprises – Nous avons aidé des entreprises du secteur traditionnel, de certains services et de fabrication à être plus concurrentielles en visant des nouveaux marchés et en améliorant leur capacité et leur productivité.
- Développement de grappes – Nous avons misé sur nos communautés de recherche et nos industries pour créer des grappes d'entreprises axées sur les technologies de l'information et des communications, les biosciences, l'aérospatiale et la défense, la fabrication industrielle, les aliments à valeur ajoutée et le bois à valeur ajoutée.





---

# Organigramme des échelons supérieurs

## Développement des entreprises et du commerce

La Division compte 30 employés pour appuyer les entreprises dans les secteurs prioritaires et traditionnels de ressources, de certains services et de fabrication pour améliorer l'efficacité, la productivité, la croissance des ventes à l'exportation et la création d'emplois.

### Direction de l'expansion des exportations :

La Direction offre des possibilités prépondérantes et novatrices d'expansion des exportations et un soutien aux entreprises pour pénétrer de nouveaux marchés et accroître les ventes à l'exportation. Le personnel a aidé les entreprises en fournissant des conseils sur le commerce, en dirigeant des missions, en donnant une formation sur la préparation à l'exportation et en offrant des services spécialisés aux exportateurs nouveaux et existants.

Les entreprises du Nouveau-Brunswick exportent des biens et des services vers plus de 150 pays chaque année, dont les États-Unis, l'Union européenne, le Brésil, la Chine, la Turquie et l'Indonésie.

### Direction de l'aide financière à l'industrie :

La Direction est responsable de l'administration du Programme d'aide financière à l'industrie (PAFI) et du Programme de développement des médias numériques (PDMN).

Elle gère aussi un portefeuille de prêts, de garanties de prêts, de capital-actions et de prêts-subventions. Au 31 mars 2014, le portefeuille de 232 comptes avait une valeur comptable de 467 millions de dollars.

### Faits saillants

- La Direction du commerce a organisé et coordonné sept missions de rapprochement, 42 missions à l'étranger, sept activités de formation sur l'exportation et deux activités spéciales (Prix d'excellence en exportation et Prix Innove).
- 465 entreprises et organismes de l'industrie ont participé à des missions d'exportation afin d'être exposés à des marchés clés.
- La valeur prévue des contrats de vente des entreprises néo-brunswickoises découlant des efforts de la Direction du commerce est de 68 millions de dollars pour un budget d'exploitation de 2 millions de dollars.
- La stratégie d'exportation du Ministère, Développer les marchés mondiaux, a remporté le Prix de reconnaissance de l'innovation opérationnelle du magazine Progress pour la meilleure stratégie de développement économique au Canada atlantique.
- Des demandes relatives au Programme d'aide financière à l'industrie ont été approuvées, pour un total de 62,4 millions de dollars.
- Collaboration avec Bell Aliant et le ministère des Services gouvernementaux pour établir un nouveau centre de traitement de données à Saint John.

---

## Développement local

Le milieu des affaires du Nouveau-Brunswick peut accéder plus rapidement et plus facilement aux programmes de financement provinciaux. Chacun de nos 12 bureaux offre un soutien pour saisir les occasions stratégiques d'investissement de capitaux, de démarrage, d'expansion, de diversification, d'innovation et d'amélioration de la productivité.

En 2013-2014, la Division a mis en œuvre le plan du gouvernement visant à décentraliser le pouvoir décisionnel et à offrir plus de services à l'échelle régionale. Le Ministère a 12 bureaux au Nouveau-Brunswick, soit cinq bureaux de district et sept bureaux satellites pour mieux servir les entrepreneurs dans chaque région de la province.

Les 43 employés se consacrent à stimuler la croissance économique locale pour des régions plus prospères.

### Faits saillants

- Depuis la mise en œuvre du modèle de prestation local, nos cinq bureaux de district ont le pouvoir d'approbation pour trois programmes du Ministère : Expansion des exportations, Innove et Croissance des entreprises du Nouveau-Brunswick. Le budget alloué à ces programmes est passé de 4,1 millions de dollars à 7 millions de dollars et les lignes directrices ont été améliorées pour mieux répondre aux enjeux actuels des entreprises néo-brunswickoises. Le nombre de dossiers approuvés a augmenté de plus de 30 % par rapport à l'exercice financier précédent. Dans certaines régions, une hausse de plus de 50 % dans les dossiers approuvés a été remarquée.
- Nous avons assisté à l'établissement d'un partenariat plus solide avec d'autres organismes de financement et nous avons constaté le flux positif d'information et de communication qui a permis aux agents de développement économique d'améliorer l'aide aux clients et d'aider les entreprises à atteindre leur plein potentiel. Par conséquent, nos bureaux de district sont considérés comme des points d'ancrage solide pour de nombreux cas de réussite.
- Le lancement de l'initiative de la chaîne d'approvisionnement avec les entreprises du secteur de la fabrication industrielle a permis à plusieurs entreprises de la province de devenir plus productives et concurrentielles, et d'améliorer leur capacité en matière de concurrence pour des projets de fabrication importants.

## Services généraux et programmes

### Division des services généraux et des programmes :

La Division compte 25 employés qui fournissent des services aux employés du ministère du Développement économique, de la Société de développement régional et d'Investir NB. Elle a pour objectif de fournir des services efficaces et efficaces de gestion financière, de ressources humaines, de gestion de l'information et de la technologie ainsi que de services de soutien des programmes.

### Direction des services financiers :

La Direction est chargée de travailler avec les divisions du Ministère pour établir des budgets qui répondent aux exigences du cadre financier. Elle voit à offrir des services de comptabilité, des conseils financiers, la conception de processus, des fonctions de contrôle et des services de rapports financiers pour le Ministère, Gestion provinciale Itée, le Fonds des investisseurs immigrants du Nouveau-Brunswick, ainsi que la Société de développement régional et les diverses ententes fédérales qu'elle administre.

### Direction des ressources humaines :

La Direction des ressources humaines est chargée de fournir des services de ressources humaines au Ministère et à Investir NB. Elle travaille avec les clients afin d'offrir des services de recrutement, de relations de travail et avec les employés, et voit à la coordination des langues officielles.

---

### **Direction de la gestion de l'information et de la technologie :**

La Direction est responsable de l'utilisation efficace et sécuritaire de l'information et de la technologie au Ministère. Elle collabore étroitement avec les clients pour élaborer des systèmes qui répondent à leurs besoins opérationnels. Elle assure également la maintenance et le soutien périodiques des applications d'affaires.

### **Direction du soutien des programmes :**

La Direction est responsable des processus conçus pour appuyer les cinq bureaux de district. La Direction travaille avec les clients afin de vérifier toutes les demandes de remboursement ayant trait aux projets approuvés dans les bureaux de district.

### **Faits saillants**

- La Direction des services financiers a veillé à ce que le Ministère ait sous-utilisé son budget de 1,9 million de dollars.
- La Direction des ressources humaines a bien mis en place des bureaux et a embauché le personnel nécessaire pour dix nouveaux sites de prestation.
- La Direction de la gestion de l'information et de la technologie a terminé une mise à niveau importante du système qui appuie la prestation des programmes des bureaux de district.

## **Politiques, stratégies et innovation**

Ce nouveau secteur a été créé en octobre 2013 pour appuyer la vision stratégique et optimiser les liens entre les stratégies économiques et la prestation des programmes par une planification et une orientation stratégiques. En avril 2014, la Division a été restructurée pour gérer les dossiers d'innovation liés au développement et en particulier ceux se rattachant à la recherche-développement.

Une directrice générale dirige 12 membres du personnel, dont cinq sont établis dans les régions de développement économique de la province, et a les secteurs de responsabilité suivants :

### **Planification stratégique et rapports**

Établissement d'indicateurs économiques; suivi et rapports; recherche stratégique; analyse et prévisions économiques; analyse et planification stratégiques (axées sur les programmes et les services); évaluation et amélioration des programmes; appui envers les activités de planification économiques régionales; soutien au développement de l'excellence du rendement.

### **Élaboration des politiques et des activités législatives**

Élaboration de lois et de règlements; élaboration et examen de politiques (Ministère/GNB); offre de conseils de nature technique et stratégique aux secteurs de programmes; coordination des activités législatives; nominations aux agences, aux conseils et aux commissions; réponses aux demandes en vertu de la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée.

### **Innovation :**

Liaison avec le Conseil de recherche et d'innovation du Nouveau-Brunswick; prise de contact et liaison avec le milieu provincial de la recherche et du développement; gestion des demandes de financement ministériel ayant trait à la recherche-développement.

La Division a également administré Gestion provinciale ltée et a orienté divers comités ministériels, du GNB et externes ou a participé à ces derniers.

---

### Faits saillants

- Respect des engagements relatifs à la réglementation intelligente, en réduisant les dispositions obsolètes et d'autres dispositions du règlement.
- Élaboration de politiques pour orienter les activités concernant les nouveaux secteurs et enjeux, y compris les incubateurs des TIC, l'automatisation et la robotique et la marijuana à des fins médicales.
- Présentation des modèles de planification opérationnelle pour améliorer les résultats des suivis.
- Organisation d'un processus à l'intention des intervenants pour obtenir des recommandations sur les activités de planification du développement économique régional.
- Création d'un « environnement » pour l'innovation au sein du Ministère qui lie mieux l'innovation et les objectifs en matière de développement économique.
- Lancement d'un examen du comité des cadres intermédiaires du Ministère, créant ainsi un organe de direction plus fort qui fournit un soutien amélioré consultatif et aux employés.

### Direction de l'excellence du rendement

La Direction est responsable du processus d'excellence du rendement du Ministère et de la mise en œuvre du système officiel de gestion du GNB.

Le processus d'excellence du rendement est une approche à long terme axée sur les résultats qui vise à orienter les activités opérationnelles du Ministère. Il utilise plusieurs méthodes et pratiques exemplaires, notamment le schéma stratégique, le tableau de bord équilibré et l'amélioration des processus à l'aide de Lean six Sigma.

Un champion ministériel de l'harmonisation dirige une équipe formée des chefs de division et de certains cadres supérieurs de l'ensemble du Ministère pour intégrer l'excellence du rendement dans toutes les divisions.

### Faits saillants

- Le ministère du Développement économique fait partie du troisième groupe de ministères qui adopte le système officiel de gestion du GNB.
- Le Ministère a mis sur pied une équipe de leadership formée de chefs de division et de certains cadres supérieurs pour orienter l'élaboration des premières mesures de rendement du Schéma stratégique et du tableau de bord ministériel à des fins de mise en œuvre en 2014-2015.

### Direction des communications

La Direction communique au public et aux médias de l'information opportune, exacte, claire, objective et complète sur les politiques, les programmes, les services et les initiatives du Ministère.

Elle appuie les exigences relatives aux interventions du ministre dans les médias et dans les activités publiques.

Trois membres du personnel coordonnent et gèrent les besoins en matière d'information publique du Ministère.

---

# Information financière

Veillez insérer votre information financière ci-dessous dans le format utilisé pour les prévisions budgétaires de l'Assemblée législative. Dans l'alternative, vous pouvez nous transmettre votre information financière dans un autre document en même temps que vous complétez ce gabarit.

Budget et rapport de dépenses du Ministère par composante de programme

Exercice financier se terminant le 31 mars 2014

	Budget (En 000 \$)	Réelles (En 000 \$)
Administration		
Administration générale . . . . .	577	641
Services généraux . . . . .	1 695	1 448
Total – Administration . . . . .	2 272	2 088
Développement des entreprises et du commerce		
Développement des entreprises et du commerce . . . . .	2 750	3 071
Aide financière à l'industrie . . . . .	3 311	1 013
Total - Développement des entreprises et du commerce . . . . .	6 061	4 084
Développement local . . . . .	10 000	9 395
Aide stratégique . . . . .	9 900	6 663
Société de développement régional . . . . .	73 140	77 197
Total - Ministère . . . . .	<u>101 373</u>	<u>99 427</u>

# Résumé des activités de recrutement

Conformément à l'article 4 de la Loi sur la Fonction publique, le sous-ministre du ministère des Ressources humaines délègue à chacun des administrateurs généraux les activités de dotation de leur ministère respectif. Vous trouverez ci-dessous un résumé des activités de dotation pour l'exercice 2013-2014 du ministère du Développement économique.

Le ministère a annoncé 6 concours, soit 3 concours publics et 3 concours restreints (internes).

Conformément aux articles 15 et 16 de la Loi sur la Fonction publique, le ministère a effectué des nominations au moyen d'autres démarches visant à déterminer le mérite, sans concours, soit :

Type de nomination	Description de la nomination	Article de la Loi sur la Fonction publique	Numéro
Emplois professionnels, scientifiques ou techniques spécialisés	Une nomination peut être faite sans concours lorsqu'un poste requiert : <ul style="list-style-type: none"><li>• un degré élevé d'expertise et de formation,</li><li>• un degré élevé de compétences techniques,</li><li>• une reconnaissance à titre d'expert du domaine.</li></ul>	15(1)	0
Programme d'égalité d'accès à l'emploi	Programme offrant aux Autochtones, aux personnes ayant un handicap et aux membres des minorités visibles l'égalité d'accès à des possibilités d'emploi, de formation et d'avancement.	16(1)(a)	0
Programme de gestion du talent au niveau ministériel	Les employés permanents faisant partie des réserves de talents gouvernementales et ministérielles qui répondent aux quatre critères d'évaluation du talent, notamment le rendement, l'état de préparation, la volonté et le degré d'urgence.	16(1)(b)	1
Mutation latérale	Le processus de mutation du gouvernement du Nouveau-Brunswick facilite la mutation des employés de la partie I, II (conseils scolaires) et III (corporations hospitalières) de la fonction publique.	16(1) ou 16(1)(c)	2
Nomination d'employés occasionnels ou temporaires à un poste permanent	Une personne qui est embauchée à titre occasionnel ou temporaire en vertu de l'article 17 peut être nommée sans concours à un poste permanent ayant été bien classifié au sein de la fonction publique.	16(1)(d)(i)	2
Nomination d'étudiants et d'apprentis à un poste permanent	Les étudiants pour les emplois d'été, les étudiants universitaires ou collégiaux de programmes CO-OP ou les apprentis peuvent être nommés à un poste de la fonction publique sans concours.	16(1)(d)(ii)	0

---

# Résumé des projets de loi et des activités législative

Non effectué

---

# Résumé des activités liées aux langues officielles

Veillez compléter le tableau suivant en remplaçant le texte en italiques avec vos mises à jour.

Introduction	Confirmez que votre ministère a développé un plan d'action et qu'il comprend des mesures stratégiques pour chacun des 4 secteurs d'activités (axes) que l'on retrouve dans le Plan du gouvernement sur les langues officielles. Vous pouvez également faire un constat général de la situation dans votre ministère, par exemple, les secteurs où vous pouvez souligner des améliorations.
Axe 1	<p>S'assurer que les citoyens du Nouveau-Brunswick aient accès à un service de qualité, en français ou en anglais, partout dans la province :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Quels étaient les objectifs à aborder et les défis à relever au Ministère en 2013-2014? S'assurer que les clients dans l'ensemble de la province reçoivent des services dans les deux langues officielles.</li><li>• Décrire les activités entreprises pour atteindre ces objectifs. Est-ce qu'ils ont été atteints?<ul style="list-style-type: none"><li>• Des postes ont été pourvus par voie de concours afin de veiller à ce que les exigences linguistiques soient respectées.</li></ul></li></ul>
Axe 2	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un environnement et un climat qui encouragent, pour tous les employés, l'utilisation de la langue officielle de leur choix dans le milieu de travail.</li><li>• Quels étaient les objectifs à aborder et les défis à relever au Ministère en 2013-2014?<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer que les employés sont au courant des possibilités de formation linguistique.</li></ul></li><li>• Décrire les activités entreprises pour atteindre ces objectifs. Est-ce qu'ils ont été atteints?</li></ul> <p>Les employés ont été avisés des nouveaux programmes offerts et ont été encouragés à y participer.</p>
Axe 3	<p>Quels ont été les moyens stratégiques entrepris par votre ministère afin d'assurer que les nouveaux programmes et les nouvelles politiques de gouvernement de même que les programmes et politiques qui ont été révisés tiennent compte de la réalité des communautés de langues officielles de la province (promotion des langues officielles)? À titre d'exemple, avez-vous tenu des consultations auprès du public?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Des affiches bilingues ont été affichées dans tous les bureaux régionaux pour s'assurer que le public est au courant que les services sont offerts dans les deux langues officielles.</li></ul>



Axe 4	<p>S'assurer que tous les employés de votre ministère/agence ont une bonne connaissance et compréhension de la Loi sur les langues officielles, des politiques et des règlements pertinents, de même que des obligations de la province en matière de langues officielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quels étaient les objectifs à aborder et les défis à relever au Ministère en 2013-2014? <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les employés, il s'agissait de connaître davantage la Loi sur les langues officielles ainsi que les politiques, les règlements et les obligations en matière de langues officielles.</li> </ul> </li> <li>• Décrire les activités entreprises pour atteindre ces objectifs. Est-ce qu'ils ont été atteints? <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'objectif de l'organisme était de faire en sorte que les nouveaux employés et les employés actuels se familiarisent avec la Loi sur les langues officielles en utilisant un module de formation en ligne offert à tous les employés du gouvernement. La haute direction a encouragé tous les employés à suivre la formation. Cet encouragement a fait en sorte que 98 % des employés ont déclaré dans le sondage auprès des employés du GNB qu'ils connaissent la Loi sur les langues officielles.</li> </ul> </li> </ul>
Conclusion	<p>Décrire en quelques lignes une histoire à succès qui est survenue durant l'année pertinente.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les efforts de recrutement du Ministère pour pourvoir des postes bilingues dans nos bureaux régionaux afin que les membres du public puissent recevoir des services dans les deux langues officielles ont porté leurs fruits.</li> </ul>

---

# Résumé des recommandations du bureau du vérificateur général

Nom et année de la vérification y incluant un lien au document en ligne	Recommandations	
	Total	Adoptées
Prêts et provisions (2012) <a href="http://www.gnb.ca/oag-bvg/2012v1/agrepf.pdf">http://www.gnb.ca/oag-bvg/2012v1/agrepf.pdf</a>	3	3
Surveillance des prêts (2013) <a href="http://www.gnb.ca/oag-bvg/2013v1/agrepf.pdf">http://www.gnb.ca/oag-bvg/2013v1/agrepf.pdf</a>	1	1
Nortridge Loans System (2013) <a href="http://www.gnb.ca/oag-bvg/2013v1/agrepf.pdf">http://www.gnb.ca/oag-bvg/2013v1/agrepf.pdf</a>	4	4
Ministère des Finances – Recouvrement des créances (2013) <a href="http://www.gnb.ca/oag-bvg/2013v2/agrepf.pdf">http://www.gnb.ca/oag-bvg/2013v2/agrepf.pdf</a>	1	1
Total	9	9

---

---